

Capgemini reprend Euriware... et récupère un contrat de 10 ans avec Areva

Euriware connaît désormais le nom de son repreneur. C'est Capgemini qui va mettre la main sur la filiale informatique du groupe Areva, comme l'a indiqué la direction d'Euriware aux salariés, hier, à l'occasion d'un CCE. Le groupe dirigé par Paul Hermelin met la main sur une entreprise comptant **2 100 personnes, dont 1 900 lui seront transférées**, les spécialistes du contrôle-commande pour les centrales nucléaires restant au sein d'Areva. Sur ce dossier, Capgemini devance Atos et Steria, également intéressés Euriware, qui réalise près de 290 millions d'euros de chiffre d'affaires à l'année et a dégagé un bénéfice net de 2,7 millions en 2012.

Avant tout présente en France (même si la société possède deux implantations hors de l'Hexagone, aux Etats-Unis et en Russie), Euriware possède notamment une activité **infogérance** solide. Celle-ci représente **57 % de l'activité**, contre 42 % pour l'intégration et 1 % pour le conseil, selon les chiffres affichés par la société sur son site. Le classement de Pierre Audoin Consultants la classait au huitième rang des infogérants français en 2012. La société s'appuie sur deux datacenters (Guyancourt et Marcoussis).

Si Euriware réalise encore près de **50 % de son activité auprès de sa maison mère**, elle compte aussi parmi ses clients de grands noms de l'énergie (CEA, GRTgaz, EDF Energies Nouvelles, Dalkia) et des industriels (Airbus, EADS, Arkopharma, Michelin, Sanofi...).

Un rapprochement avec Sogeti ?

Deux atouts qui ont certainement pesé lourd dans la volonté de Capgemini. Dans un tweet, le délégué syndical CGT d'Euriware explique ainsi que le rachat sera accompagné d'un **contrat de 10 ans portant sur l'informatique d'Areva**. Une solide assurance pour le géant des services hexagonal, qui se renforce sur le secteur de l'énergie (11,7 % de son chiffre d'affaires au premier semestre) et récupère également des activités susceptibles de muscler une activité infogérance en France qui reste mal reconnue. Capgemini emploie quelque 21 700 personnes en France.

« En dehors de ce contrat de 10 ans, les synergies ne semblent pas évidentes, tempère Dominique Raviart, analyste au sein du cabinet NelsonHall. Capgemini est déjà très gros en France, avec un chiffre d'affaire d'environ 2 milliards à l'année. Ce n'est donc pas une recherche de taille critique. De même, l'infrastructure n'est pas présentée comme un domaine d'investissement prioritaire pour le groupe. Hormis le contrat de 10 ans avec Areva, et ses éventuelles extensions à l'applicatif, au BPO ou à la transformation de l'infrastructure, cette opération ressemble à un **rachat opportuniste**. A moins que les activités d'Euriware ne soient intégrées à Sogeti, la filiale de Cap spécialisée dans les services de proximité dont le modèle se rapproche plus de celui de la filiale d'Areva, en grande partie basé sur des services d'infrastructure sur site. »

Un CCE extraordinaire est prévu le 22 octobre pour permettre à la direction de Cap de présenter son plan aux représentants du personnel d'Euriware. Pour l'heure, le repreneur s'est engagé sur une **conservation des statuts des salariés pour deux ans au maximum**, regrettent les syndicats d'Euriware. Depuis l'annonce par Areva de sa volonté de se séparer de sa filiale, les salariés tentent

de s'opposer à cette vente. Une pétition en ligne, adressée au gouvernement et à la direction d'Areva, a ainsi recueilli plus de 2 000 signatures.

crédit photo : © FotolEdhar Fotolia.com

Voir aussi

[Silicon.fr étend son site dédié à l'emploi IT](#)

[Silicon.fr en direct sur les smartphones et tablettes](#)